

Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 14 mai 2022 à Hérisson

Par convocation en date du 25 mars 2022, les adhérents de l'association ont été invités à participer à l'assemblée générale ordinaire le samedi 14 mai 2022, salle des fêtes - Espace Jacques Gaulme, 21 Quai de l'Aumance à HERISSON.

Nombre d'adhérents convoqués : 110

Nombre d'adhérents présents : 50

Nombre d'adhérents ayant remis un pouvoir : 19

Nombre total d'adhérents présents ou représentés : 69

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer

Le Président déclare l'assemblée générale ouverte et adresse ses remerciements à Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, Maire d'Hérisson pour son chaleureux accueil, la mise à disposition gracieuse des installations communales et pour le café de bienvenue accompagné de viennoiseries.

Félicitations, Madame le Maire, d'administrer ce magnifique village qui fût choisi par l'émission « plus beaux villages de France » et retenu à la troisième place en 2021. Je peux vous avouer que mon émotion fût grande lorsque le nom d'Hérisson a été cité, vive notre patrimoine et notre Bourbonnais.

J'espère de tout cœur que vous passerez une excellente journée dans cet écrin de verdure et de fraîcheur que nous procure l'Aumance coulant paisiblement aujourd'hui, mais cela n'est pas toujours le cas en hiver, au pied des vestiges d'un magnifique château féodal, dont le premier propriétaire des lieux en 1077 se nommait Constantin, puis la châtellenie d'Hérisson passa à Archambaud, sire de Bourbon."

Le Président présente les excuses des personnalités suivantes retenues par d'autres obligations :

-Madame la Préfète de l'Allier

-Monsieur le sous-préfet de Montluçon

-Messieurs Claude MALHURET et Bruno ROJOUAN, sénateurs de l'Allier

-Madame VANCEUNEBROCK, députée de la circonscription

-Monsieur Claude RIBOULET, président du Conseil Départemental qui sera représenté par Madame Marie CARRÉ, conseillère départementale et Maire de Cosne d'Allier

-Monsieur Daniel RONDET, président de la com'com Pays de Tronçais représenté par Madame le Maire d'Hérisson

-Monsieur Bernard LOBIETTI, Président de la FAMAF et Président de l'AAMA de l'Ain

-Monsieur Michel DAYE, Président de l'AAMA de la Saône et Loire

Je vous invite Madame le Maire à prendre la parole.

Intervention de Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, maire d'Hérisson :

Je vous souhaite à tous et à toutes la bienvenue dans notre village classé petite cité de caractère.

Érigée en châellenie au douzième siècle par les Bourbons, Hérisson fût fondé vers le cinquième siècle lorsque les habitants de l'ancien oppidum gallo-romain tout proche de Châteloy quittèrent le site pour s'installer au pied d'un éperon rocheux et de son fort dominant l'Aumance.

La cité devint une des principales places fortes du duché et connut de nombreux sièges et péripéties. La vieille ville est encore partiellement entourée de murailles percées de portes et a conservé des maisons anciennes des quinzième, seizième et dix-septième siècles. Le village vient d'obtenir le label "petites cités de caractère ».

L'activité économique se développe au niveau des pôles suivants :

-l'agriculture avec ses vingt agriculteurs,

-la culture avec sa troupe

-le tourisme avec son patrimoine, son camping et un nombre de visiteurs en augmentation depuis 2021.

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 11 septembre 2021 à Montaigu le Blin :

Le Président présente ce compte rendu.

Il est adopté par l'ensemble des membres présents ou représentés.

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par M. Alain ROBERT-TRAHAN, Président de l'association :

Une minute de silence est respectée pour les adhérents qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale de Montaigu le Blin du 11 septembre 2021 :

-Monsieur Michel GAMET, ancien maire adjoint de la commune de Saint-Félix

-Monsieur Raymond AUFRERE, ancien maire de la commune d'Isle-et-Bardais.

Monsieur le Président propose de maintenir le montant de la cotisation pour 2023 à 20,00 € comme cette année. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Rapport d'activité du Secrétaire :

Depuis la dernière assemblée générale en date du 11 septembre 2021, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois.

Le 6 octobre 2021 à Montmarault

-élection du nouveau bureau de notre association

-répartition des administrateurs par tiers

-bilan du congrès 2021 à Montaigu le Blin

-préparation de notre participation à la troisième édition des Maires, des Présidents de communauté et des décideurs publics de l'Allier du 15 octobre 2021 à Moulins

Le 6 décembre 2021 à Montmarault pour

- le bilan de notre participation à la troisième édition du salon des Maires, des Présidents de communautés et des décideurs publics de l'Allier
- point financier et des adhésions en 2021
- préparation de notre journal de liaison, le n°8
- préparation du congrès et de l'assemblée générale de ce jour
- point d'avancement de notre site internet
- courrier de fin d'année aux adhérents et renouvellement des cotisations 2022

Le 7 février 2022 à Montmarault

- le devenir du site internet
- la préparation du congrès de ce jour
- le bulletin de liaison n°8

Le 26 avril 2022 à Montmarault pour

- finaliser l'organisation du congrès et de l'assemblée générale du 14 mai 2022 à Hérisson
- la présentation du site internet de notre association
- le point d'avancement du journal de liaison n°8 qui vous a été remis ce jour
- cotisation 2022 demandes d'adhérents
- suite au courrier du président de notre fédération, détermination de l'aide pour l'Ukraine.(2,00 € par adhérent soit 250,00 €)

Rapport financier du trésorier :

Pour l'année 2021 :

au niveau du compte d'exploitation :

- le montant des produits s'élève à 4 686,15 €
- le montant des charges s'élève à 4 579,98 € avec une dépense exceptionnelle de 480,00 € pour l'achat de pin's
- le résultat 2021 dégage un excédent de 106,17 €

Au niveau du bilan :

Le bilan 2021 de notre association s'équilibre à 8 851,87 €

Vote du rapport d'activité et du rapport financier :

Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés

Rapport moral du président :

Le président rappelle que notre association est apolitique et a un but non lucratif comme l'avait voulu les fondateurs de notre association.

Le président rappelle l'accueil chaleureux que nous avons reçu lors du congrès 2021 à Montaigu le Blin et remercie Monsieur Jean-Louis PERICHON, maire de la commune pour son accueil et son aide tout au long de la journée.

Dans quelques instants nous allons procéder à l'élection du tiers sortant.

Le président remercie l'ADM03 pour l'aide qu'elle nous apporte dans la réalisation et la conception de notre journal de liaison.

Nous étions présents au troisième salon des maires et présidents de communautés des communes de l'Allier sous l'égide de la CCI. Durant cette manifestation, nous avons remis les Mariannes du Civisme aux six communes lauréates selon la strate

d'attribution pour le taux de participation élevé aux élections municipales 2020. Ces plaques sont offertes gracieusement par notre fédération, la FAMAF.

La FAMAF a tenu son assemblée Générale et les journées de la francophonie à Dagneux dans l'Ain sous la présidence de Monsieur Bernard LOBIETTI en octobre 2021. Notre association était représentée par Monsieur René VERRON, secrétaire.

Le prochain congrès de la FAMAF se tiendra en octobre 2022 à Hyères-les-Palmiers dans le Var.

Le président remercie l'ADM03 et Madame Véronique POUZADOUX, sa Présidente ainsi que le personnel de l'ADM 03 qui assure notre secrétariat.

Mes chers collègues Maires et Adjoints, mon mandat au conseil d'administration étant renouvelable cette année, j'ai décidé après douze années et 10 mois à la présidence de notre association de ne pas solliciter un nouveau mandat.

Je tiens à vous remercier pour votre soutien, votre aide et surtout votre confiance pour les années passées ensemble.

Monsieur Raymond BOYER lui aussi a décidé de ne pas renouveler son mandat, merci Raymond pour le travail que tu as accompli pour notre association et surtout pour ton grand dévouement.

Mes chers collègues et amis, merci beaucoup et bon vent à notre association.

Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration :

Le tiers renouvelable est composé de Messieurs Raymond BOYER, Alain ROBERT-TRAHAN, Jean Pierre THUAULT, Jean-François HENRY, Michel POURVOYEUR.

Messieurs Raymond BOYER et Alain ROBERT-TRAHAN ne se représentent pas.

Madame Christine MARTIN, ancien maire de Montaigu le Blin se présente ainsi que Monsieur Bernard LAVIS, ancien adjoint de la commune de Villeneuve-sur-Allier.

Les candidats sont donc les suivants Christine MARTIN, Jean-Pierre THUAULT, Jean-François HENRY, Michel POURVOYEUR et Bernard LAVIS.

L'assemblée générale autorise le Président à procéder à cette élection par un vote à mains levées.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Christine MARTIN

Jean-Pierre THUAULT

Jean-François HENRY

Michel POURVOYEUR

Bernard LAVIS

Site internet :

Monsieur René AUGER présente notre nouveau site internet.

Il propose également aux membres présents ou représentés d'accorder l'honorariat à Monsieur Alain ROBERT-TRAHAN notre président ainsi qu'à Monsieur Raymond BOYER Administrateur.

Ces deux propositions sont acceptées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Questions diverses :

Néant

Intervention de Madame Marie CARRÉ, conseillère départementale représentant Monsieur Claude RIBOULET, président du conseil départemental de l'Allier :

Elle remercie les membres présents ou représentés pour l'engagement qu'ils ou qu'elles ont exercé tout au long de leurs mandats d'élus locaux.

Elle rappelle et félicite madame le maire d'Hérisson pour la qualité de vie dans sa belle commune du canton d'Huriel.

Elle réaffirme la volonté du conseil départemental de continuer à aider les communes de l'Allier.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire :

Avant de clôturer cette dernière :

-Monsieur le président remet à Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, maire d'Hérisson un souvenir et un diplôme d'honneur de notre association

-Madame le maire d'Hérisson remet le titre de maire honoraire à madame Anie FOUGEROUZE, ancien maire de Saint-Gérard-de-Vaux

-Madame Marie CARRÉ, conseillère départementale de l'Allier remet la médaille régionale départementale communale échelon argent à Monsieur Alain ROCHE, maire honoraire de Voussac

-Monsieur le président remet le diplôme d'honneur de notre association à Madame Marie CARRÉ, conseillère départementale ainsi qu'à Madame Colette AUGER et Monsieur Raymond BOYER.

La séance est levée à 12h15.

Diaporama :

Le trésorier présente un diaporama relatant notre dernière Assemblée Générale de Montaigu le Blin.

Tous les congressistes ainsi que les accompagnants se sont retrouvés devant un excellent repas préparé par la SARL FRIAUD de Cérilly.